Synthèse du diagnostic social de la Communauté de Communes du Val d'Argent (CCVA) dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.

Table des matières

Table des matières 3
I/ Contexte du diagnostic et méthode de travail 4
II/ Contexte : Situation géographique et démographique 4
III / Les compétences de la Communauté de communes du Val d'Argent 6
IV / Le Logement 7
V/ Le Centre Socio Culturel du Val d'Argent ''CSCVA'' 8
VI / Petite enfance 10
VII / La parentalité 13
VIII / L'enfance /jeunesse 14
Le périscolaire et l'accueil de loisir sans hébergement 15
Le pôle culture - La médiathèque – la ludothèque - 16
Le Contrat d'Accompagnement à la Scolarité 17
Carte des lieux d'activités du Centre Socio Culturel du Val d'Argent 17
IX / L'emploi 18
Profil des actifs du territoire 18
X / Vie Sociale 19
Carte des équipements sur le Val d'Argent et Carte du Tissu associatif en Val d'Argent 19
XI / La mobilité 23
Mobilités au sein du PETR Sélestat Alsace Centrale 23
XII /Senior 24
XIII / Allocataires CAF 25
XIV / Précarité 26
Taux de pauvreté 26
L'Espace Solidarité Alsace 26
Bénéficiaires du RSA 27
Restos du cœur 27
XV / L'accès au droit 27
XVI / La santé et le handicap 28
Carte des acteurs sociaux-médico présents sur le territoire. 28
Répartition des établissements de santé sur le territoire 29
Etablissements d'accueil et de services pour les personnes en situation de handicap 30
XVIII / Tableau des forces et faiblesses identifiées sur le territoire à l'issue du diagnostic 31

I/ Contexte du diagnostic et méthode de travail

Le présent document est un état des lieux du territoire à un instant T c'est-à-dire à la fin de l'année 2023 dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG) signée entre la CAF et la Communauté de Communes du Val d'Argent (CCVA) 2021-2025.

Ce diagnostic a été réalisé en s'appuyant sur des données collectées et analysées issues des sources de l'INSEE, la CAF 68, la CeA, le Centre Socio Culturel du Val d'Argent (CSCVA), et les acteurs agissants (partenaires) qui ont été rencontrés sur le Val d'Argent.
Un plan d'action qui comprend des actions déjà engagées depuis 2021 complète ce diagnostic.

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de maintien et de développement des services aux familles du territoire. Ces documents s'inscrivent dans la perspective de la signature d'un avenant en mars 2024 pour cette CTG 2021-2025.

II/ Contexte : Situation géographique et démographique

La Communauté de communes du Val d'Argent (CCVA) a été créée en 2000. Elle est composée de 4 communes qui totalisaient 9 417 habitants en 2019[1].

Commune	Population	Superficie	Densité
Lièpvre	1 684	12.55	134
Rombach-le-Franc	771	17.87	43
Sainte-Croix-aux-Mines (SCAM)	1 908	27.85	69
Sainte-Marie-aux-Mines (SMAM)	5 054	45.23	112
Total Val d'Argent	**9 417 habitants**	**103.50 km²**	**91 habitants/km²**

La CCVA se trouve sur le secteur du « Centre Alsace » et a une particularité qui se révèle un atout ou un désavantage en complexifiant ses relations avec ses partenaires.
En effet pour certains services ou partenaires : la CAF, l'Espace Solidarité Alsace (ESA), l'aide à l'enfance, le secteur de la petite enfance, elle dépend du Haut-Rhin (68), et pour d'autres services comme le PETR Sélestat Alsace Centrale, France Travail, ou encore la Mission Locale elle dépend du Bas-Rhin (67). Le Val d'Argent va donc dépendre tantôt du Bas-Rhin tantôt du Haut-Rhin. La réunification et l'harmonisation effectives des services du Bas-Rhin et du Haut Rhin au sein de la CeA peut être un élément facilitateur pour la CCVA dans la réalisation de ses projets.

Le Val d'Argent est un territoire de montagne

[1] Source INSEE 2019

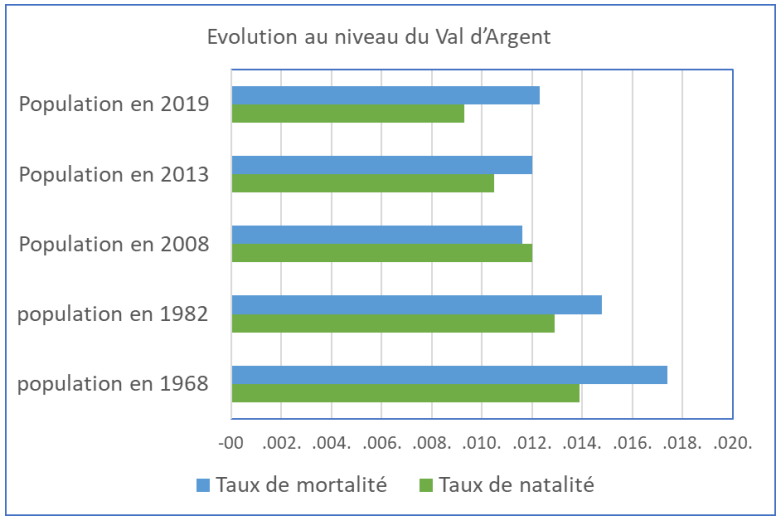

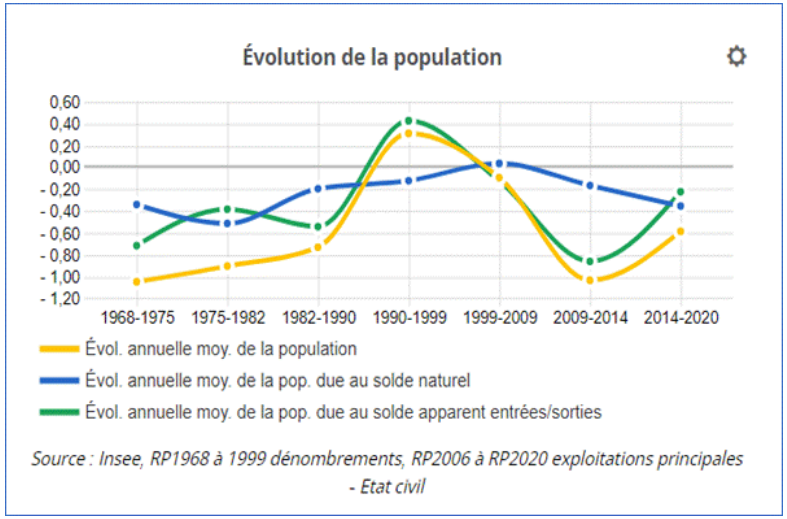

Bien que la population fût plus élevée dans les années 1968, on constate que depuis cette époque le taux de mortalité est supérieur au taux de natalité (sauf en 2008). C'est donc une tendance longue qui caractérise le Val d'Argent. Cependant, on constate depuis 2014, de nouveau une tendance ascendante de la population liée aux personnes entrantes sortantes sur la vallée.

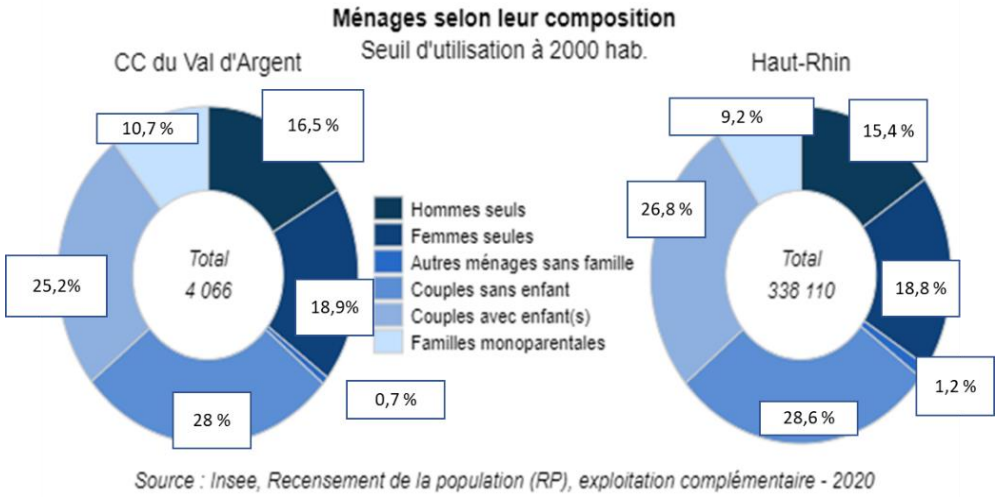

Le nombre de familles monoparentales (441 en 2020) a augmenté de 7 % avec une proportion plus importante de femmes seules avec enfants (340 ménages en 2020).

Les compétences de la CCVA

Les compétences obligatoires :

*Le développement économique
*Aménagement de l'espace
*Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
*Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
*Assainissement

Les compétences facultatives :

*Enseignement
***Culture, sport et loisirs**
***Petite enfance**
*Transport public :
*Services d'incendie et de secours,
*Caserne de gendarmerie
*Réseaux
*Actions pour le compte d'une autre collectivité
*Adhésion à un syndicat

Les compétences optionnelles :

***Action sociale d'intérêt communautaire :**
Lutte contre l'exclusion sociale
Lutte contre la délinquance
Démarches en faveur de l'intégration des étrangers
Démarches en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes
Actions et services en faveur des habitants du Val d'Argent et des publics fragilisés
*Protection, mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :
***Politique du logement et du cadre de vie .**

IV / Le Logement

Les propriétaires sont majoritaires dans la vallée : 57,5% des résidences principales sont détenues par des propriétaires et 39,3% par des locataires.
Le nombre de logements loués a subi une baisse de 9,3% entre 2008 et 2019. Pour les logements HLM loués vides c'est une baisse de 20 %.
Le territoire compte en moyenne 2,2 habitants par logement, que ce soit en location ou en propriété.

Indicateurs en 2019- INSEE	CC du val d'Argent	Haut-Rhin
Logements	5402	382 805
% Résidences principales	75,2	87,7
Résidence secondaires/occasionnels	6,6	3,3
Logements vacants	18,3	9

Le Val d'Argent comptait 5402 logements en 2019 selon l'INSEE dont 18,3% seraient vacants, contre 9% dans le Haut-Rhin. Les propriétaires des résidences principales sont en légère augmentation depuis 2008 : +1,6%.

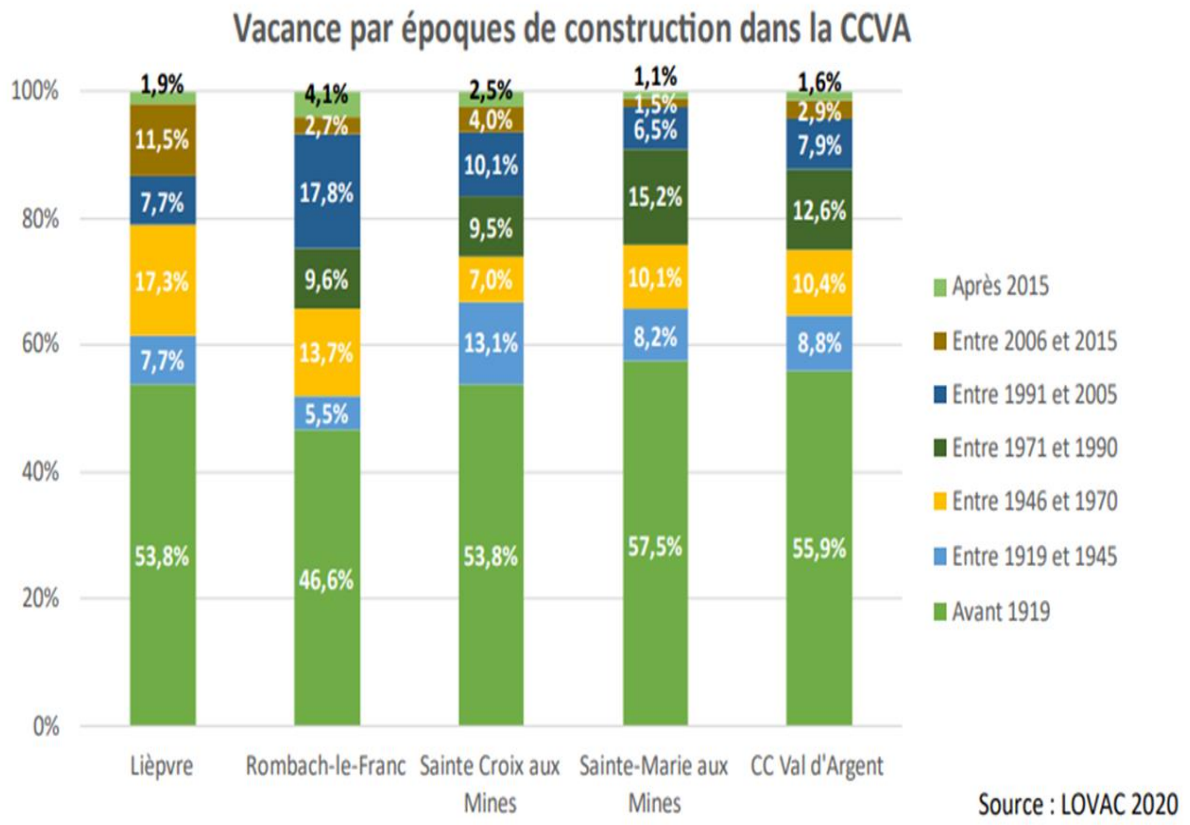

Plus des trois quarts des logements vacants dans l'intercommunalité le sont depuis plus d'un an. Ces logements non-occupés peuvent donc l'être pour des raisons structurelles. Cette vacance de moyenne à longue durée concentre majoritairement des habitations construites avant 1919. Il est à noter que le coût de réhabilitation est plus élevé pour des bâtiments anciens.

Les propriétaires des logements vacants sont majoritairement des particuliers avec 54,6%, suivi des organismes gérant des logements sociaux avec 19,8% et enfin les SCI et investisseurs professionnels avec 17,6% du parc vacant.

Une commission Habitat est active au sein de la CCVA depuis 2019. Les priorités pour 2020-2026 portent sur la lutte contre les logements vacants, insalubres, indignes et indécents.
Pour cela, l'EPCI applique et suit les procédures nécessaires et possibles : arrêtés de péril, mises en demeure, procès-verbaux, expropriations, … En 2021, 28 procédures ont été engagées.

Pour lutter contre l'habitat indigne, la Communauté de communes du Val d'Argent a également mis en œuvre le permis de louer sur Ste Croix-aux-Mines et Ste-Marie-aux-Mines.

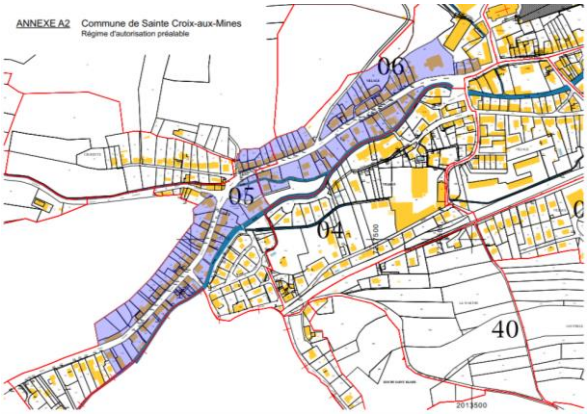

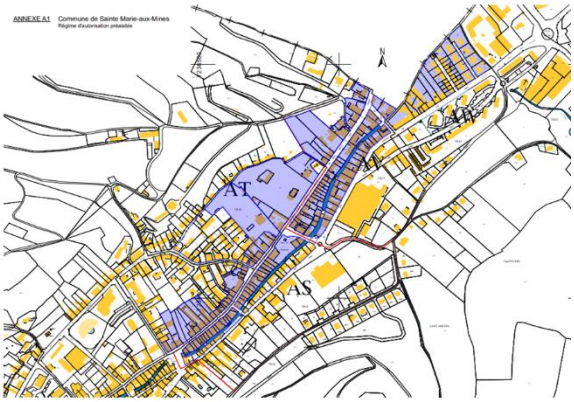

Le ''permis de louer'' a été mis en place le 1er juillet 2022 par la CCVA dans un périmètre bien défini sur les communes de Sainte-Marie-aux-Mines (SMAM) et de Sainte-Croix-aux-Mines (SCAM) pour lutter contre les logements indignes et insalubres (en violet sur les plans ci-dessus). Depuis cette date, une autorisation préalable est nécessaire pour toute mise en location d'un logement. A noter qu'une convention de partenariat a été signée avec la CAF pour connaitre trimestriellement les nouveaux allocataires d'APL dans ce périmètre et ainsi demander aux propriétaires de se mettre en règle.

V/ Le Centre Socio Culturel du Val d'Argent ''CSCVA''

Le Centre Socio culturel du Val d'Argent est le partenaire privilégié de la CCVA dans les missions ''Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Périscolaire, Accueil de loisirs, …

<u>Lien Centre socio culturel, Communauté de communes et Convention territorial Globale</u>

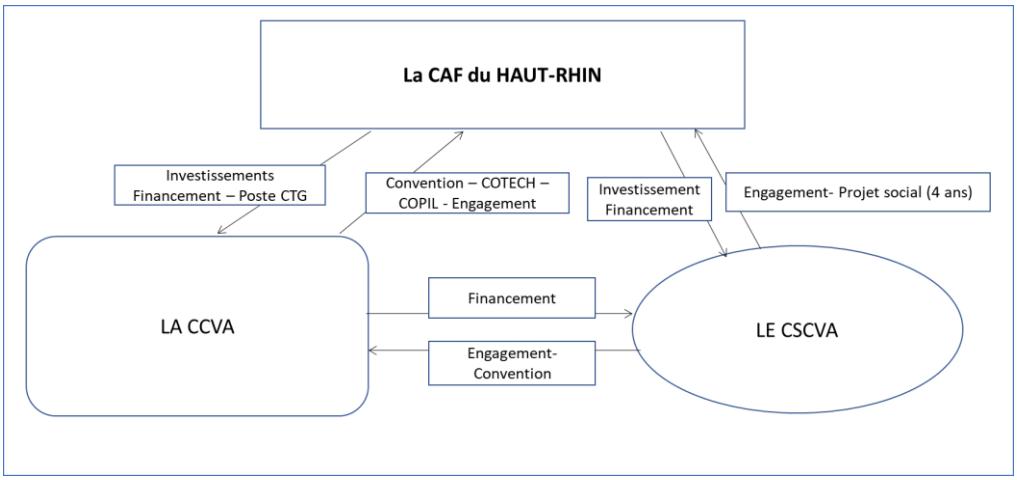

Le Val d'Argent compte environ 4066 ménages en 2020. Cette même année 2020, le Centre Socio-Culturel comptait 686 adhérents et 2 747 usagers (dont 211 hors vallée) issus de 1212 ménages soit quasiment 30 % de la population des ménages du Val d'argent.

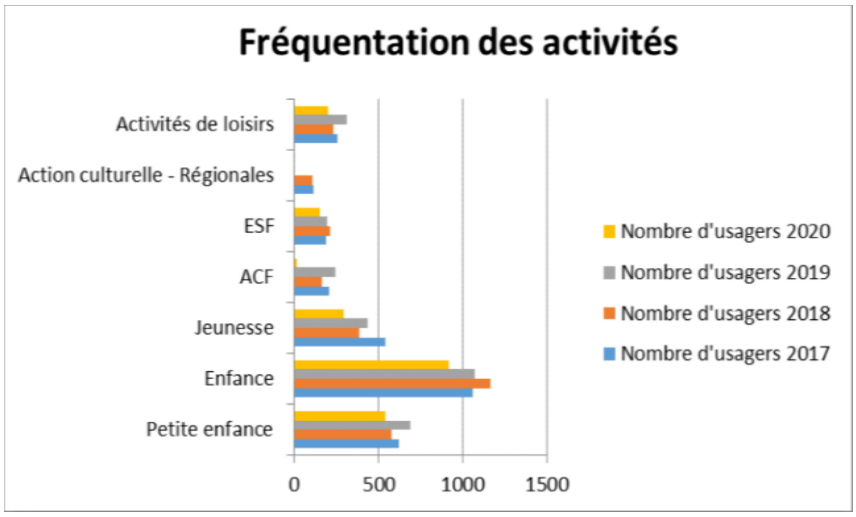

Le Centre Socio-Culturel stabilise la fréquentation de ses activités et de ses services jusqu'en 2019. L'année 2020 avec la crise sanitaire et les deux confinements a vu de fait un net recul de la fréquentation de la majorité des activités et services du centre[2]. Depuis le centre a retrouvé un niveau de fréquentation d'avant COVID.

La participation de la CCVA aux activités du CSCVA en complément de la CAF[3] s'élève à 1 356 400 euros[4] et se répartit comme suit :

CCVA 2023 - SECTEURS D'ACTIONS	PARTICIPATIONS ESTIMATIVES
Pilotage des actions	207 230 €
Crèche de Lièpvre	180 350 €
Crèche de Sainte-Marie-aux-Mines	226 070 €
Accueil périscolaire Lièpvre	233 310 €
Accueil périscolaire Sainte-Marie-aux-Mines	335 700 €
Accueil MERCREDIS	2 720 €
ALSH Vacances	22 170 €
RPE	2 510 €
ACF/ESF	73 220 €
Secteur Jeunesse	4 100 €
LAEP	12 390 €
Escalade	17 220 €
Danse	3 220 €
Ecole de Musique	12 440 €
Ludothèque	23 750 €
Section Badminton /Bridge /Théâtre/Jeux de Rôles/Yoga : inclus	
Total	**1 356 400 €**

Lexique :
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
RPE : Relais Petite Enfance
ACF/ESF: Action Collective Famille-Economie Sociale et Familiale concerne les activités familles/ adultes/seniors en incluant le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et la section d'Ici et d'ailleurs (migrants)
LAEP : Lieu d'accueil enfants parents

[2] Source : Projet social CSCVA 2021- 2024
[3] Le montant de la subvention de la CAF au CSCVA était de 930 512 € en 2023.
[4] Source : Convention CCVA/CSCVA 2023

VI / Petite enfance

Taux de couverture global petite enfance CCVA- Haut-Rhin et Régional		
CCVA	Haut-Rhin	National
51,6	52,3	59,2

Le Taux de couverture global est la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans. Sur le Val d'argent il est de 51,6% pour un taux de 59.2% au niveau national.

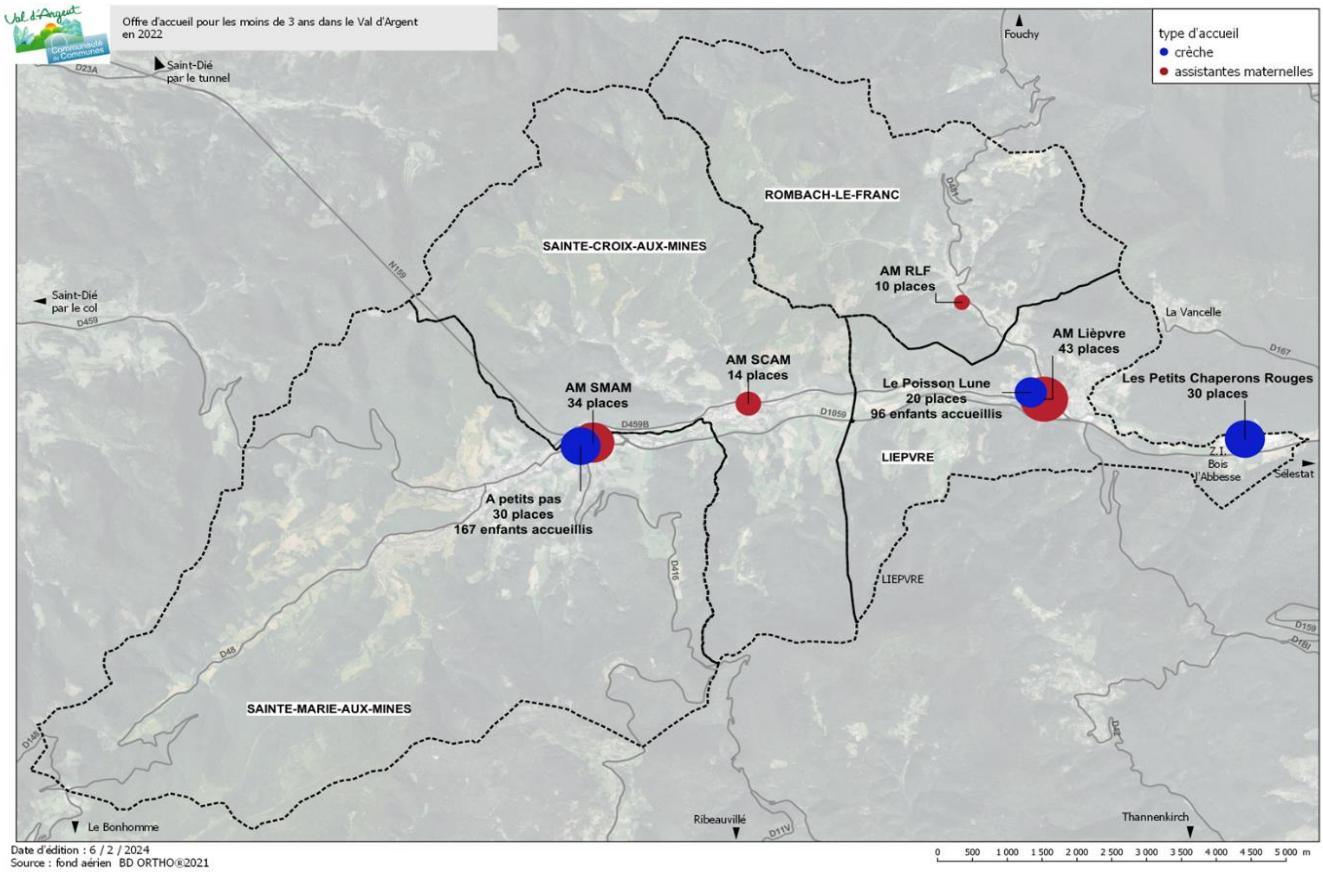

	Total enfants 0 à 5 ans en CCVA	Enfants inscrit en EAJ de moins de 6 ans (CAF)*	Enfants accueillis en crèche **	Enfants accueillis en AM *	Total accueil enfants en VA
Nombre d'enfants 2020- INSEE	*598*	317			
Nb d'enfant selon la CAF 2020*	444	317		59	59
Nb d'enfant selon la CAF 2021*	447	416	245	61	306
Nb d'enfant selon la CAF 2022*	418	NC	265	66	331
* Données CAF					
** Données CSCVA					

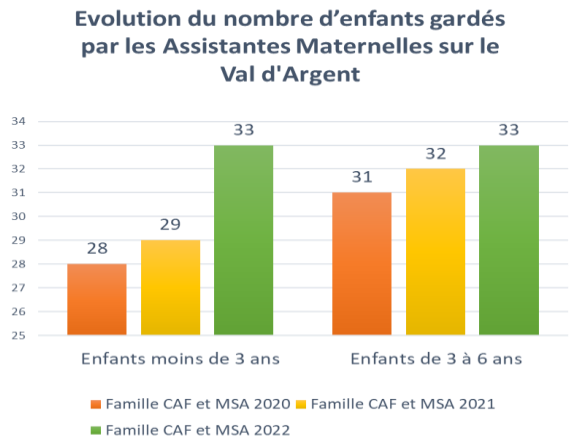

En moyenne en 2022,
une assistante maternelle sur le Val d'Argent garde 3,3 enfants,
une moyenne plus importante que dans le Haut Rhin (3,1 enfants).

Son revenu s'élève à 1048,65 € mensuellement (1132,45 € Haut Rhin)

Le cout moyen pour les parents s'élève à 428,05 € (447,52 € Haut Rhin).

Source : CAF 68

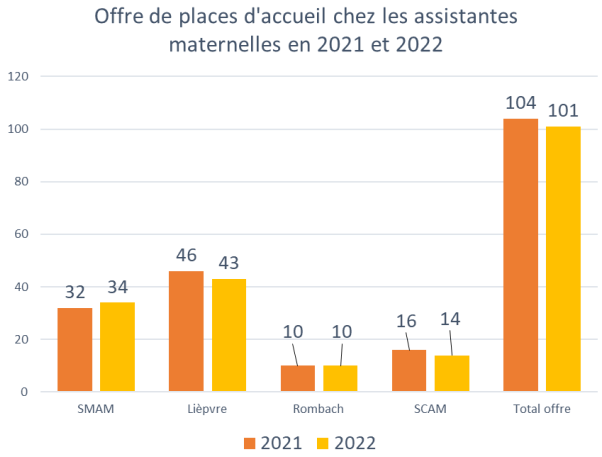

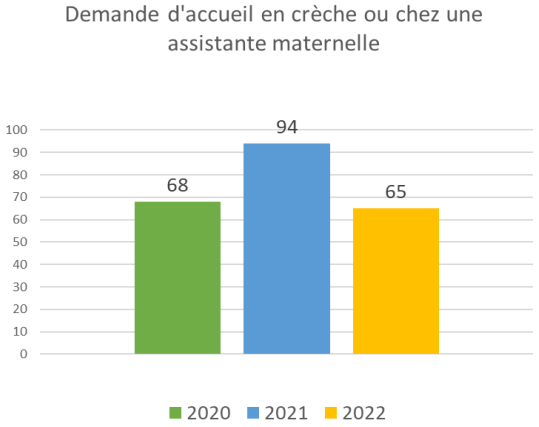

Le Guichet unique[5] porté par le CSCVA, porte d'entrée pour les familles pour choisir et connaitre les modes de garde sur le territoire constate une baisse des demandes de garde (AM et Crèche) en 2022. Un chiffre plutôt conforme à 2020 et en cohérence avec ceux de la CAF (66 enfants gardés par les AM en 2022).

Le Relais des Assistantes Maternelles et des Parents du Val d'Argent a été créé en 1992. En 2017, le Relais Assistantes Maternelles devient Relais Petite Enfance. Le Relais s'appuie sur le site de la CAF « mon-enfant.fr » pour informer les familles sur les disponibilités des assistantes maternelles et sur les prestations auxquelles elles peuvent prétendre.
Le nombre de demandes effectif de garde est à mettre en relation avec le nombre de rencontres avec les parents. Ainsi le nombre de demandes formulées par les familles au RPE en 2022 concernant la recherche d'un mode de garde est de 188. Le nombre de contacts reçus de familles en 2022 concernant le rôle d'employeur, les démarches à faire, le contrat de travail est de 172.

[5] Source : Rapport d'activité du CSCVA 2021- 2022

Evolution du nombre d'enfants accueillis par les crèches du CSCVA ; 'A petit pas' et 'le Poisson lune' sur Lièpvre et Sainte Marie aux Mines en Val d'Argent :

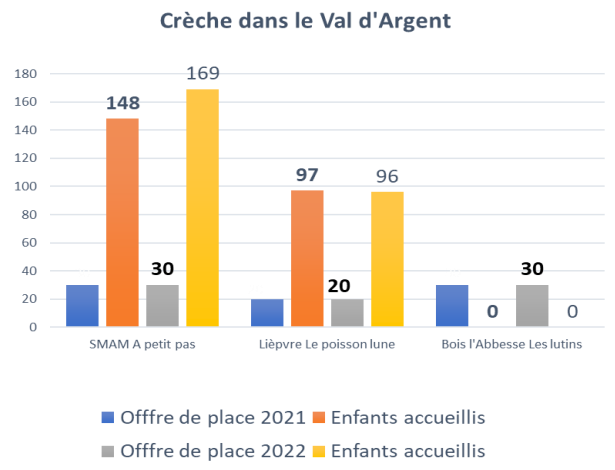

Année	Total enfants accueillis sur les deux structures	Total Heures d'accueil sur les deux structures
2021	245	37 123
2022	265	27 935

Le nombre total d'enfants accueillis sur l'année reste stable à la crèche 'Le Poisson de lune' : 96 en 2022 et 97 en 2021. Celle de Sainte-Marie-aux-Mines, a accueilli plus d'enfants sur la même période. Au total en 2022, 169 ont été accueillis soit 20 enfants de plus qu'en 2021. Le nombre de place par jour restant inchangé dans chaque structure : respectivement 20 et 30 places.
Les crèches, écoles maternelles et primaires sont réparties sur l'ensemble de la vallée du Val d'Argent : 1 crèche multi accueil à Lièpvre, 1 à Sainte-Marie-aux-Mines et 1 crèche d'entreprise dans la zone d'activités de Bois l'Abbesse.

Animation relais petite enfance et médiathèque :

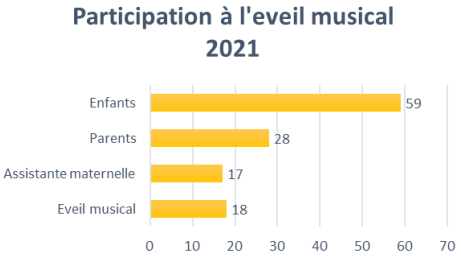

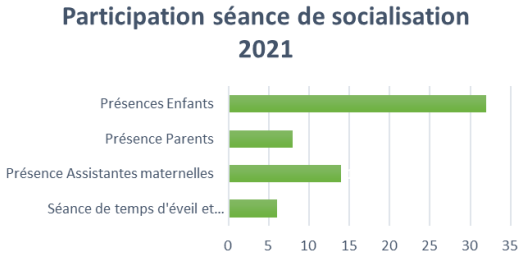

L'Organisation d'ateliers d'éveil a pour mission première de promouvoir les rencontres entre Assistantes Maternelles dans un cadre convivial et adapté aux besoins de l'enfant, et rompre ainsi l'isolement, une réalité caractéristique de cette profession s'exerçant à domicile[6].

L'élaboration et la diffusion du journal le « Marmotin » composé de 12 pages, élaboré tous les 2 mois, destiné aux assistantes maternelles et aux parents ainsi qu'aux professionnels des secteurs du Centre Socio Culturel permet de diffuser des informations relatives à la vie du Relais, à la législation, au statut d'employeur, de salarié, d'apporter des connaissances sur l'enfant et de préserver le lien entre le Relais et le réseau d'Assistantes Maternelles.

[6] Source Centre socio-culturel du Val d'Argent

Le relais petite enfance, dans le cadre du partenariat avec le secteur jeunesse de la médiathèque organise des temps d'animation avec les parents et les tout petits autour de '**Mini pause histoires'** de "la Petite souris". « *Parce que "les livres c'est bon pour les bébés* » un mercredi par mois, comptines, histoires et jeux sont proposés lors de ces temps d'animation qui ont lieu à la médiathèque. Ces animations sont gratuites et ouvertes aux enfants à partir de 4 mois sur inscription.

VII / La parentalité

Il existe un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) sur le territoire du Val d'Argent organisé et animé par le CSCVA. Deux sites, un à Sainte Marie-aux-Mines et un autre à Lièpvre (existant depuis 2018), permettent aux familles sur la base du volontariat, de l'anonymat et de la confidentialité de se retrouver entre parents et professionnels avec leurs enfants de moins de 4 ans pour un temps d'échanges, de jeux de rencontres[7].

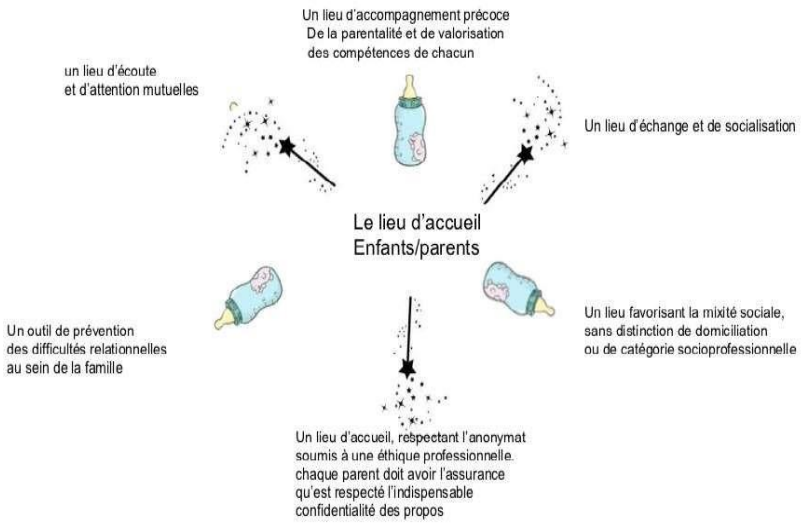

Le LAEP s'adresse à tous les parents et futurs parents mais aussi aux assistantes maternelles, aux grands-parents et tous les membres de la famille du jeune enfant. Il offre la possibilité de rencontrer d'autres adultes et permet aux enfants de se socialiser. Les accueillants formés à l'écoute peuvent accompagner les participants dans les étapes importantes de la vie des enfants parce que « *tous les parents ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent apparaître dans les différentes étapes du développement de leurs enfants* ».

Les autres activités proposées par le CSCVA et les autres acteurs du territoire autour de la parentalité :

LE CSCVA

- relaie et anime le réseau local parents 68
- Promeut et coordonne l'action « novembre des parents »
- Organise le Café des parents une fois par mois dans 4 écoles de SMAM
- Propose des Stammtisch une fois par mois aux parents.

Activités parents enfants de loisirs

-au CSCVA ,
-à la Médiathèque,
-à la Villa Burrus,
-à la cité scolaire,
-aux jardins « ouvriers » collectifs - par les associations « Un jardin passionnément », « Val Avenir » ...

[7] Source rapport d'activité du CSCVA 2021-2022

VIII / L'enfance /jeunesse

En 2019, les jeunes de 0 à 14 ans représentent 16,5 % des habitants de la vallée.
Il y a plus de garçons sur la tranche 0 à 5 ans (248 pour 235) et plus de filles sur la tranche 10 à 14 ans (284 pour 263). Lièpvre et Rombach-Le-Franc ont des pyramides des âges particulières suivant un schéma différent de celui de Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines. La tranche des 10-14 ans reste la tranche dominante sur les 3 communes sauf celle de Lièpvre (la population la plus faible pour cette tranche).

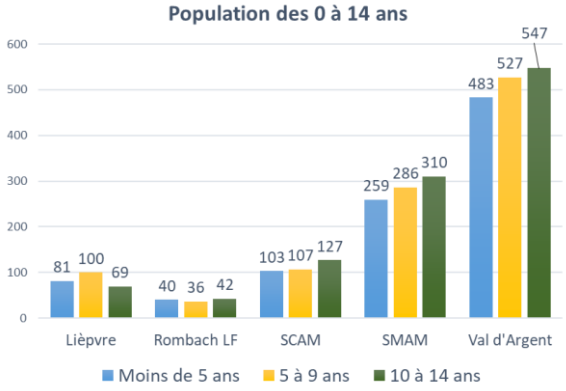

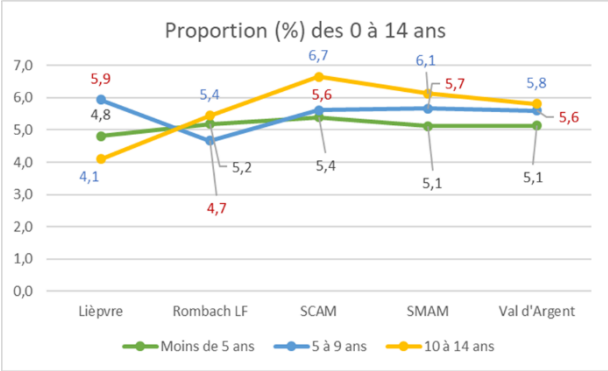

On trouve 3 écoles maternelles à Sainte-Marie-aux-Mines, 2 publiques et une privée et 2 écoles primaires. 1 école maternelle et primaire à Sainte-Croix-aux-Mines. Et 1 école maternelle et primaire bilingue Allemand Français que se partage Lièpvre et Rombach le Franc (regroupement pédagogique intercommunal bilingue). Au total 265 enfants ont été accueillis en maternelle en 2020 et 491 en écoles primaires.

Les effectifs des écoles maternelles restent relativement stables d'une année sur l'autre, il s'agit d'une variation de 3 ou 4 élèves sauf Sainte-Croix-aux-Mines qui a perdu 13 élèves en 4 ans au profit de l'école Delattre (SMAM) qui en a gagné 16 entre 2020 et 2023.

Au niveau des écoles primaires, toutes les écoles ont perdu des effectifs sur les 4 dernières années : l'école Chalmont passe de 266 à 147 élèves en 4 ans, Sainte-Croix-aux-Mines perd une dizaine d'élèves : 91 à 79 élèves. L'école Alberg, une trentaine 161 à 129 et Sainte Geneviève, une cinquantaine :168 en 2020 et 113 élèves en 2023, les deux étant situées à Sainte Marie aux Mines.
Ces effectifs se répercutent sur le nombre d'élèves au collège Reber, collège de secteur pour l'ensemble des écoles primaires de la vallée situé au sein de la cité scolaire à SMAM.

Au niveau scolaire 18,5 % des habitants du Val d'Argent sont des enfants ou adolescents scolarisés dans la vallée soit 1676 en 2020 (à partir de 2 ans maternelle jusqu'à la terminale). Notons que le Val d'Argent dispose d'une offre complète sur le territoire qui va de la petite enfance jusqu'à la Terminale.

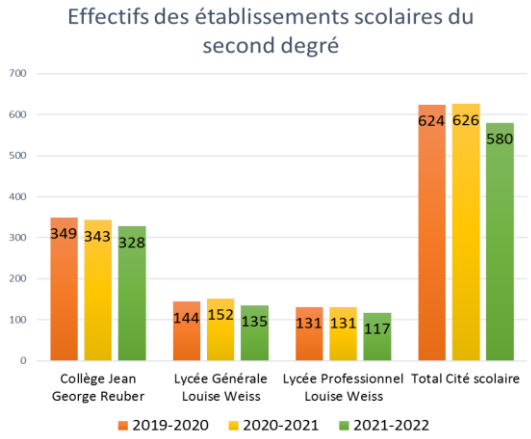

En 2021, le lycée général a rejoint le site où sont regroupés le collège et le lycée professionnel. Le tout formant la Cité scolaire du Val d'Argent, située à Sainte Marie aux Mines

On constate que les effectifs au niveau de la cité scolaire étaient sur une pente descendante même si la rentrée 2023- 2024 semble inverser la tendance. Depuis la rentrée 2015, les écoles de secteurs ne sont plus référencées comme zone d'éducation prioritaire. Le lycée général a de bons résultats au baccalauréat et les élèves n'ont pas de difficulté pour intégrer ensuite de bons établissements de leur choix en fonction de leurs résultats (hors de la vallée).

Les résultats du lycée professionnel sont bons, ce sont de petits effectifs qui varient entre 8 et 12 élèves. Un internat de 80 places permet l'accueil d'élèves résidants hors de la vallée. Une vigilance sur les effectifs des classes, particulièrement dans le secondaire mais aussi en primaire, s'impose pour éviter des fermetures de classes dans le futur. Deux classes de seconde ont ouvert pour la rentrée 2022-2023, « la mobilisation auprès des élèves de 3ème pour qu'ils intègrent une seconde générale a donc été « payante » selon le proviseur de la cité scolaire cité dans les DNA du mois d'octobre 2023.
Le service pole culture intervient auprès des équipes pédagogiques ainsi que des élèves pour promouvoir les activités qui sont proposées. Le CSCVA intervient également à travers son pôle jeunesse et plus particulièrement à travers la section escalade du lycée.

Ci-dessous une carte qui situe les divers emplacements scolaires avec leurs effectifs en 2022.

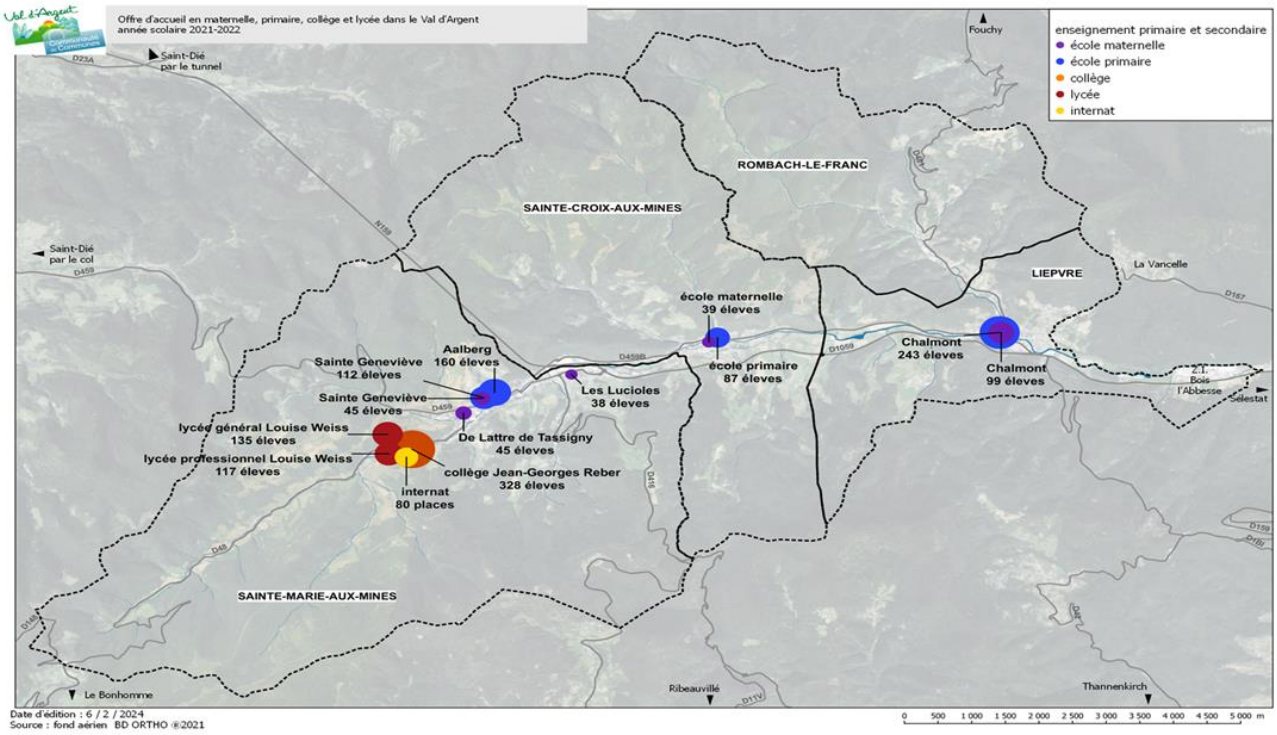

Le périscolaire et l'accueil de loisir sans hébergement

756 enfants scolarisés en maternelle ou primaire sont susceptibles d'intégrer les activités périscolaires proposées par le CSCVA.
Actuellement en 2023, 170 élèves prennent leur repas quotidiennement soit 22% des enfants scolarisés

Deux structures gérées par le CSCVA accueillent des enfants pour le périscolaire. Une à Sainte Marie aux Mines d'une capacité de 110 places et l'autre à Lièpvre d'une capacité de 88 places. Une ouverture d'une troisième structure sur Sainte Croix aux Mines a été effective en 2023.
Le mercredi et pendant les vacances scolaires, un accueil de loisirs (ALSH) centralisé à Sainte Marie aux Mines est proposé aux enfants de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de la vallée.

Un transport gratuit le matin et le soir en minibus est proposé vers les communes de Sainte Croix-aux-Mines, Lièpvre et Rombach-Le-Franc. La capacité d'accueil pour le centre de loisirs est de 56 enfants. En ALSH, les enfants peuvent être inscrits à la journée, à la ½ journée, avec ou sans repas. Les activités ont lieu de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Année scolaire 2021-2022			
Enfants de 3 à 12 ans scolarisés à SMAM	Accueillis/ jour	Enfants de 3 à 12 ans scolarisé à Lièpvre et Rombach le Franc	Accueillis/ par jour
Périscolaire Matin	Pas d'accueil le matin	Périscolaire Matin	8
Périscolaire midi et repas	100	Périscolaire midi et repas	70
Périscolaire soir	40	Périscolaire soir	30

Le pôle culture - La médiathèque – la ludothèque -

Il existe depuis une dizaine d'années une volonté affirmée par les élus de la CCVA de développer et de soutenir une politique culturelle forte, gratuite envers l'ensemble des habitants de la vallée du Val d'Argent. Il y a donc un pôle culturel actif et une médiathèque ouverte sur le territoire.

Au niveau de la médiathèque, 2 équivalents temps plein financés par la CCVA sont chargés de concevoir et de coordonner des animations en direction des tous petits et des plus grands par des interventions au relais petit enfance, dans les écoles maternelles, dans les écoles primaires, au sein des établissements des Tournesols, à l'HIVA, en direction du CLAS.
Ce sont des interventions autour du livre, de la lecture mais aussi de l'organisation de spectacles adaptés aux tranches d'âge en vue de développer les savoirs, la créativité, et l'imaginaire des publics touchés.

Escape game Junior : Une sorcière au potager

Avec Mille et deux aventures

Cette année, quelqu'un a décidé de gâcher "la fête de la citrouille"…
Du potager de Carabosse à la forêt enchantée, vous avez 4 scénettes pour découvrir le coupable. N'hésite pas à venir déguisé pour participer !

Enfants - à partir de 5 ans
Gratuit - En accès libre

Atelier : Sciences "Des plantes très malignes"

Avec l'association « Les Savants fous »

Un atelier scientifique et ludique pour percer les mystères des plantes. Photosynthèse, germination, clé de détermination, autant de sujets abordés pour faire des enfants des botanistes expérimentés.

Enfants - à partir de 8 ans
Gratuit - Sur inscription

Le CSCVA propose des activités ludiques autour de la ludothèque et la médiathèque décline 3 fois par an une thématique particulière.

Le Contrat d'Accompagnement à la Scolarité

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité :

Séances de 1h45 par semaine
dans 4 établissements de la vallée : 3 écoles primaires et le collège
46 élèves concernés
20 bénévoles
2 équipes

Un partenariat avec la médiathèque service jeunesse pour accompagner à la lecture et à des spectacles

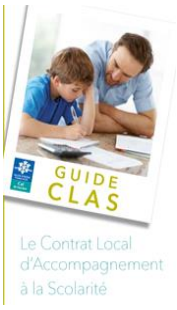

Carte des lieux d'activités du Centre Socio Culturel du Val d'Argent

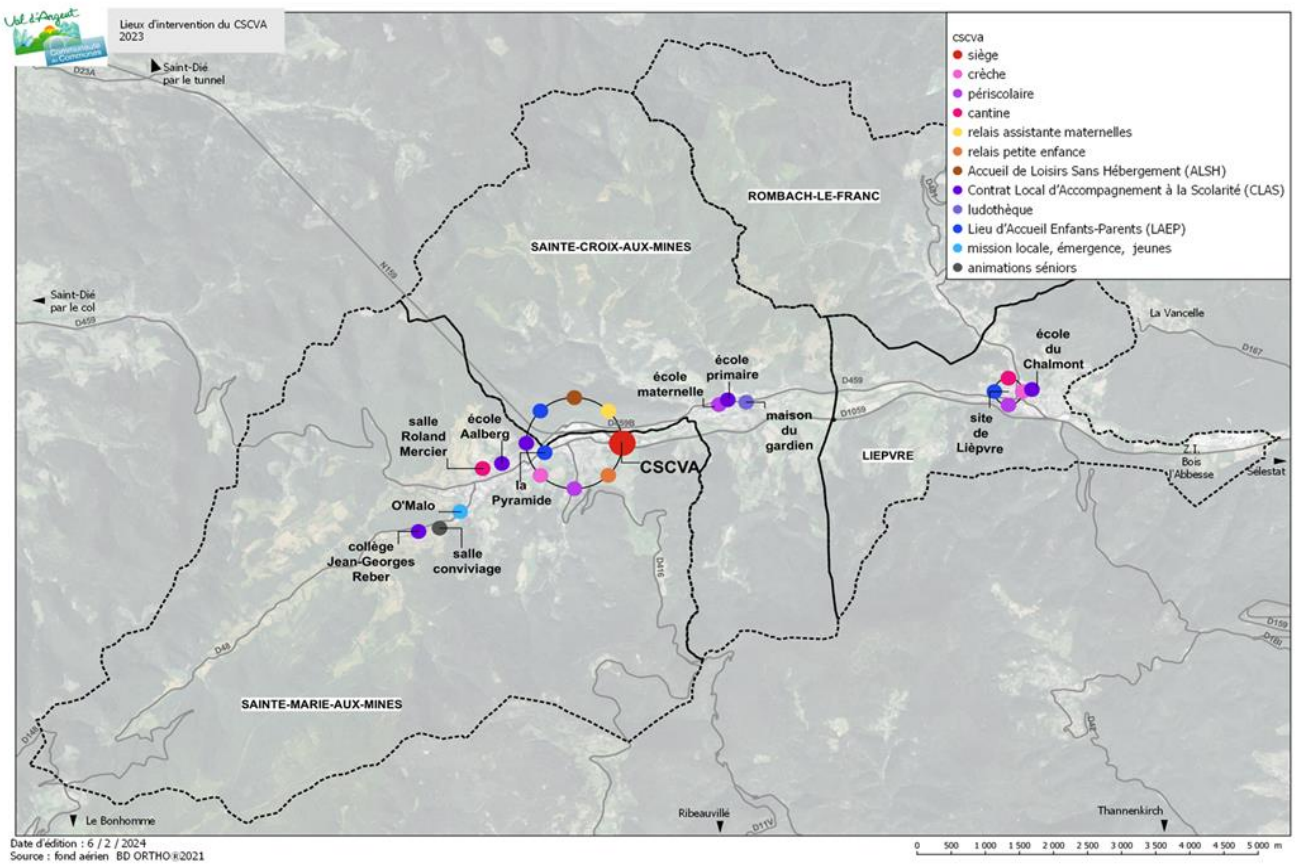

IX / L'emploi

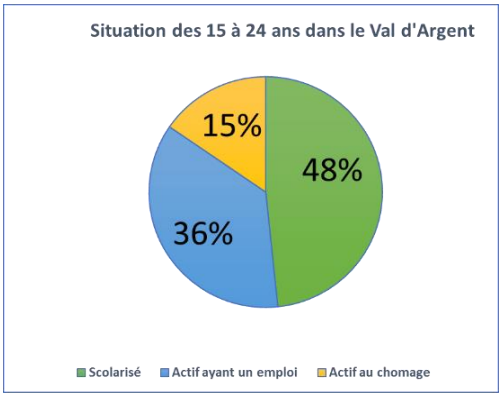

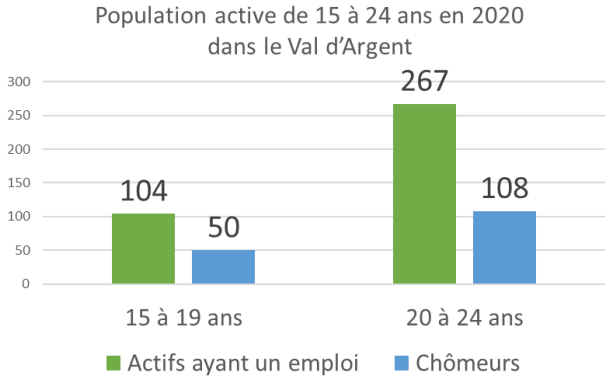

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2020

Environ une centaine de jeunes issus du Val d'Argent sont suivis annuellement par la Mission locale. En 2020, 108 sur 158 jeunes au chômage ont été suivis par la Mission locale. La plus grosse population concerne Sainte Marie aux Mines mais les 4 communes sont concernées.

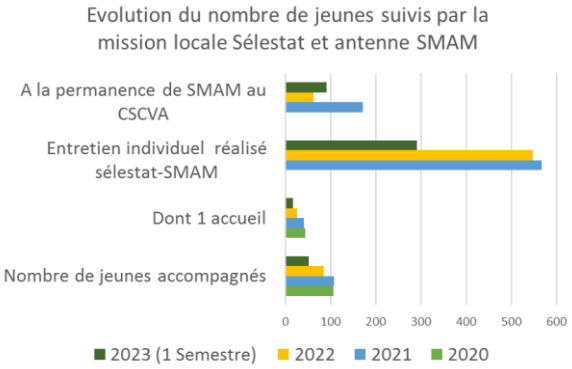

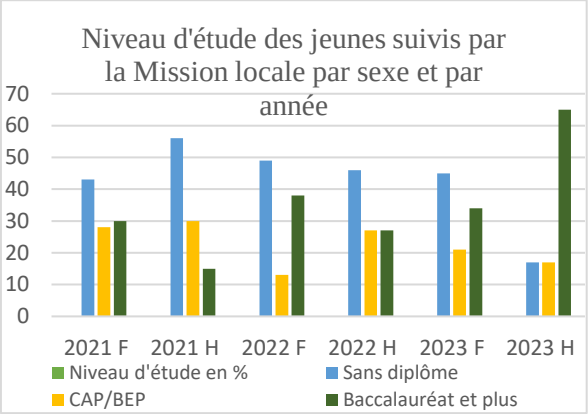

Profil des actifs du territoire

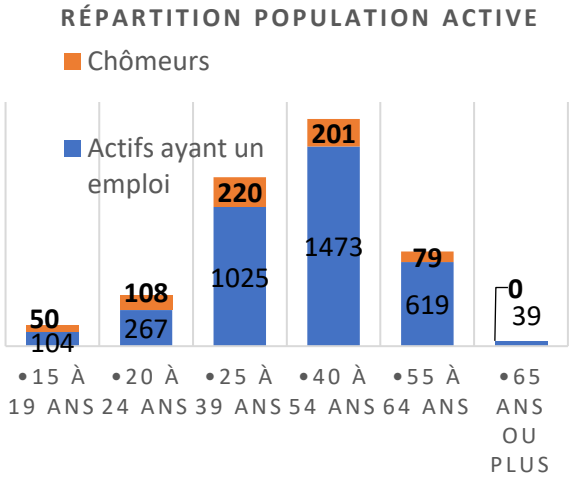

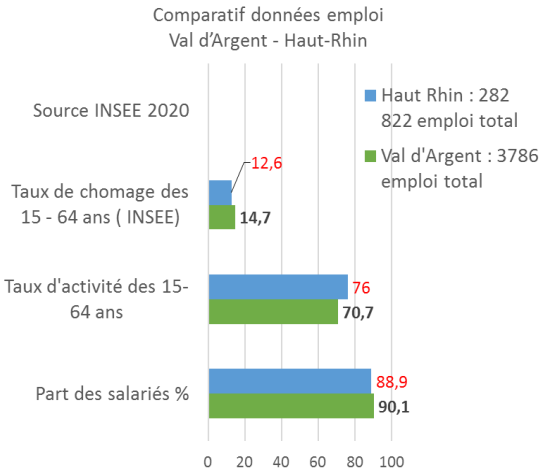

Selon Pole emploi 45 % des demandeurs d'emploi au dernier trimestre 2022 sont constitués de jeunes de moins de 25 ans (16 %) et de séniors de 50 ans et plus (29 %). En comparaison au niveau national, il atteint 17,3 % en moyenne sur l'année chez les 15-24 ans, 5,2 % chez les 50 ans ou plus.
Quasiment la moitié des demandeurs d'emplois le sont depuis plus d'un an alors qu'au niveau national ce taux s'élève à 27%.
La répartition homme / femme est similaire : 51 % de femmes contre 49% d'hommes.

Le Val d'Argent comptait 3946 emplois en 2020. Après une baisse entre 2009 et 2014, le nombre d'emplois est reparti à la hausse depuis 2014, avec plus de 300 emplois créés. Le secteur de l'industrie est majoritaire avec plus de 38% des emplois, contre 19% à l'échelle du Haut-Rhin. Il est suivi de près par le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale avec plus de 32%. Ces chiffres s'expliquent par la présence de grands industriels tels que le groupe Schmidt, Hartmann, Burger et cie, ou encore Rossmann, ainsi que l'institution les Tournesols, l'HIVA ou la cité scolaire dans le second secteur d'activités.

On note une inéquation entre le type de postes proposés dans la vallée et le type de diplômes de la population en âge de travailler. Le secteur le plus recherché est celui d'opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage avec 40 demandeurs.

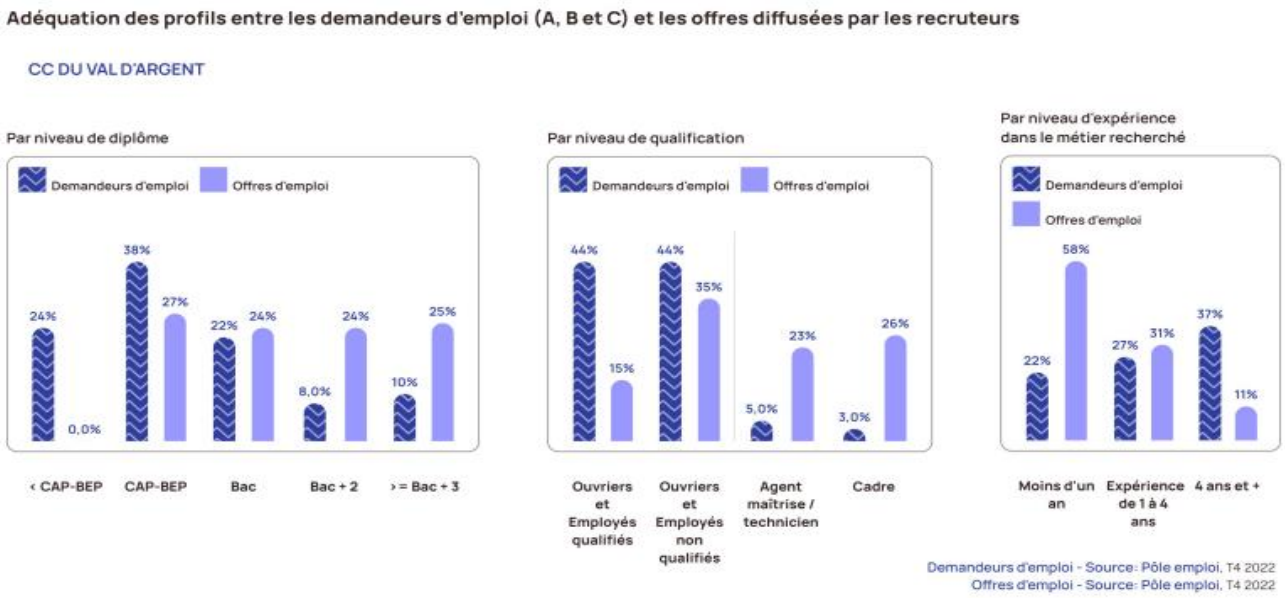

X / Vie Sociale

Le Val d'Argent dispose d'équipements sur son territoire et a un tissu associatif plutôt actif. Notons **un nombre conséquent de séniors** (retraités valides) qui s'engagent dans des activités de bénévolat dans la vallée ; soutien scolaire, cours, restos du cœur, Val Avenir, Collectif d'ici et d'ailleurs, association sportive, et engagement communal (élu).

Les deux cartes ci-dessous présentent le niveau d'équipements et les associations avec leurs répartitions sur le territoire.

Carte des équipements sur le Val d'Argent et Carte du Tissu associatif en Val d'Argent

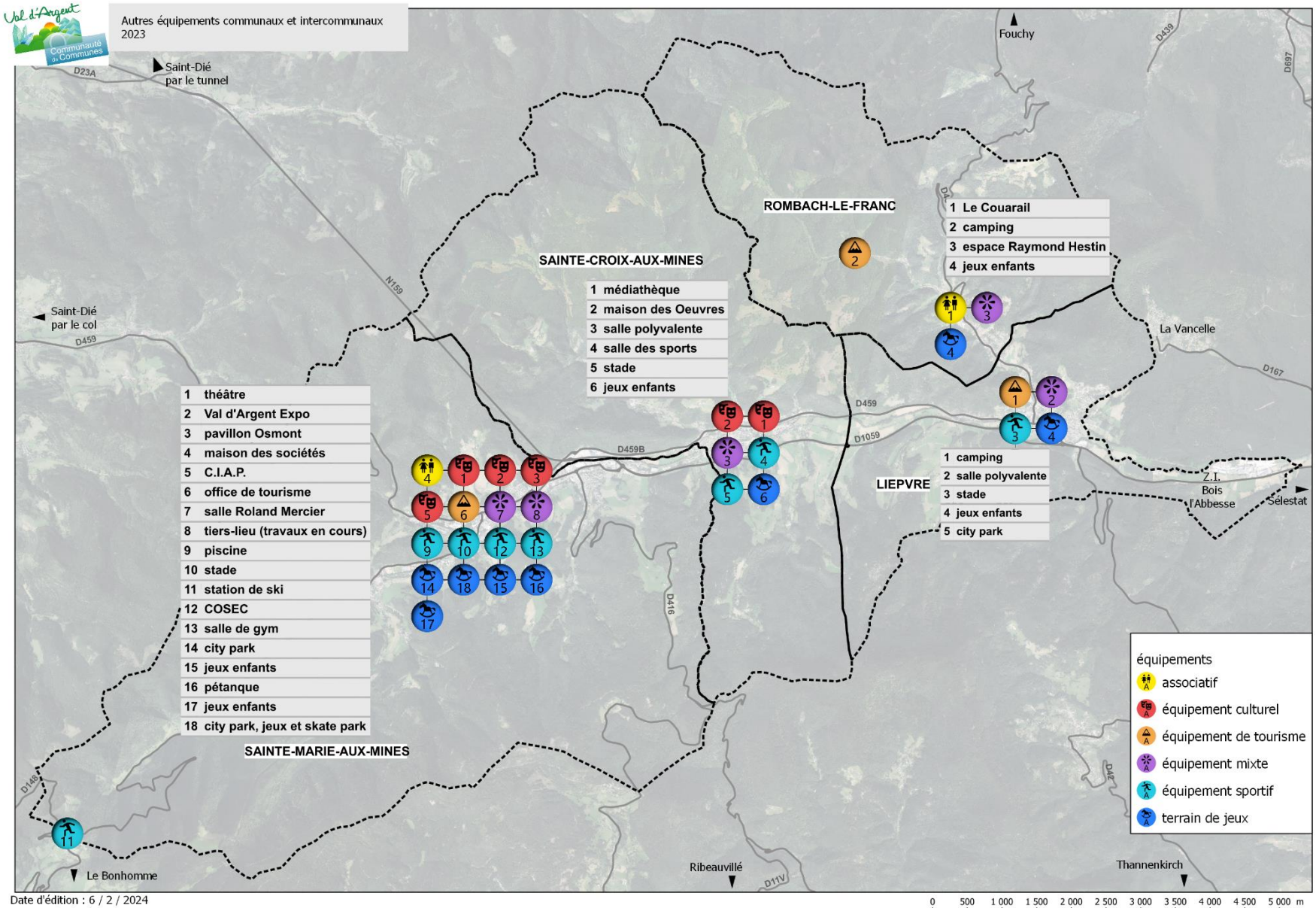

Date d'édition : 6 / 2 / 2024
Source : fond aérien BD ORTHO®2021

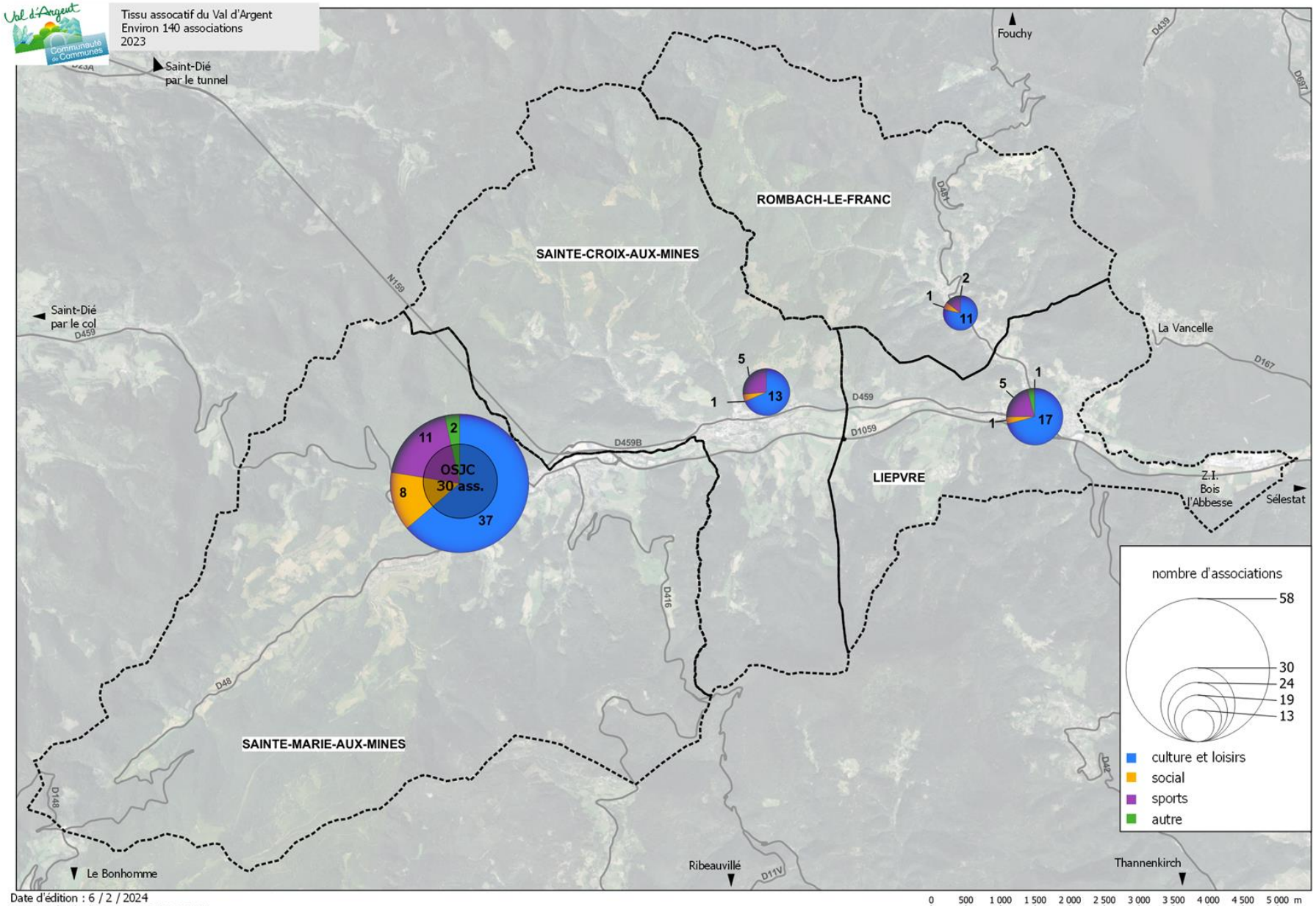

Date d'édition : 6 / 2 / 2024
Source : fond aérien BD ORTHO ®2021

XI / La mobilité

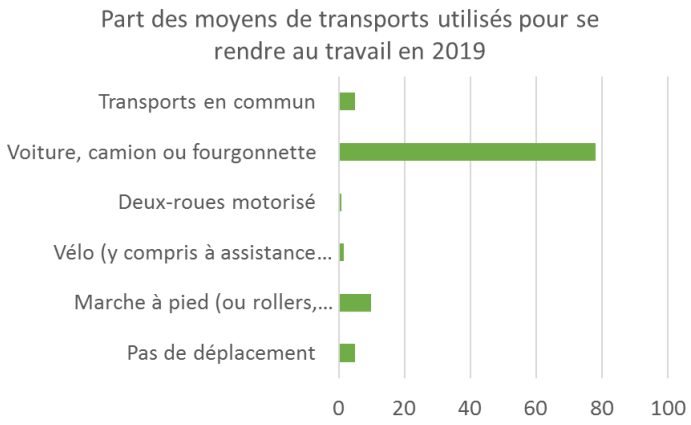

Le Val d'Argent (la CCVA) est une vallée vosgienne qui s'étend sur une vingtaine de kilomètres. 58 % des habitants travaillent au sein de leur commune de résidence. En comparaison en 2008 cette part était de 68 %
L'automobile reste le moyen de locomotion le plus utilisé des habitants dans la vallée en 2019. Quasiment 80% des actifs utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre sur le lieu de travail.
Un schéma directeur cyclable a été réalisé en 2020 à l'échelle du PETR. Il a été complété en 2023 dans le Val d'Argent par une étude des portions manquantes, et notamment à Sainte-Marie-aux-Mines. La piste cyclable existante, traversant la vallée, s'arrête en effet à l'entrée de Sainte-Marie-aux-Mines et aucune piste cyclable sécurisée n'existe actuellement pour rejoindre la cité scolaire. On constate que les citoyens de la vallée se sont emparés de ce sujet et ont investi dans l'achat de vélos. Entre 2022 et 2023, on a constaté une augmentation de 20 dossiers pris en charge par la CCVA pour un budget total de 3500 euros sur l'année 2023. Un transport à la demande existe 2 fois par semaine sur le territoire. Ce service devrait être renforcé avec le PETR.

Mobilités au sein du PETR Sélestat Alsace Centrale

Au mois de novembre 2023, les élus communautaires ont voté pour le transfert de la compétence AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité) au PETR Sélestat Alsace centrale. Le 1er janvier 2025, cette compétence sera pleinement effective.

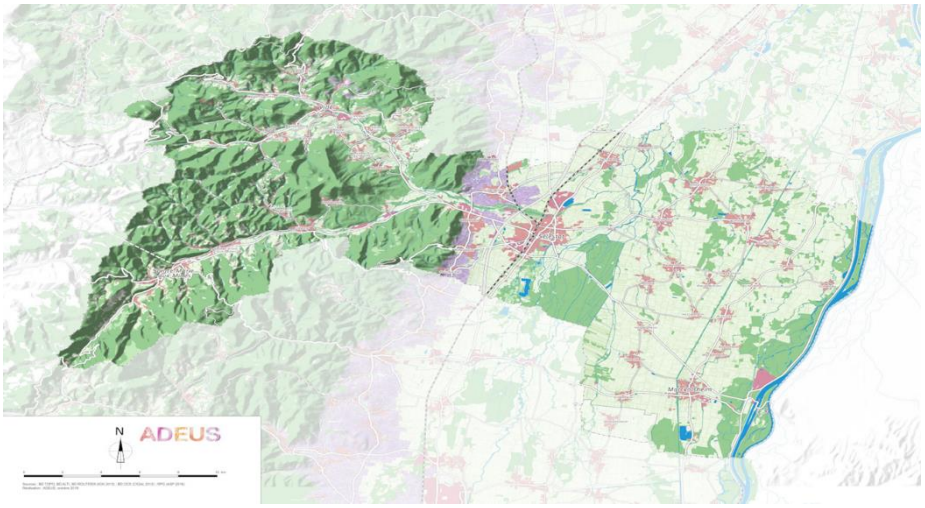

XII /Senior

Les séniors (plus de 60 ans) représentent 29 % (2699 habitants) de la population du Val d'Argent en 2019 et parmi eux un peu moins de 4% (3,8%, 105 habitants) sont en grande difficulté d'autonomie et bénéficient d'une allocation personnalisée d'autonomie, APA (entre GR1 à GR4[8]).

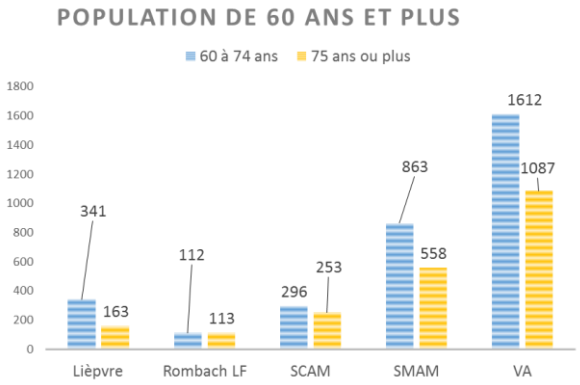

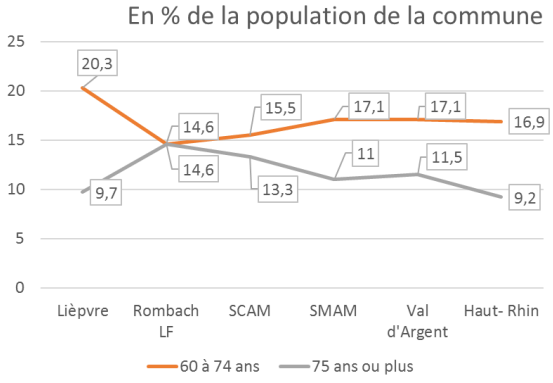

Source INSEE : 2019

La plupart des séniors vivent encore en couple. Ce sont 947 ménages âgés de 67 à 79 ans correspondant à 75 % de cette tranche d'âge. La tranche des plus de 80 ans vit aussi majoritairement en couple même si leurs proportions tombent à 60 % soit 414 familles. 819 séniors ont entre 60 et 65 ans.

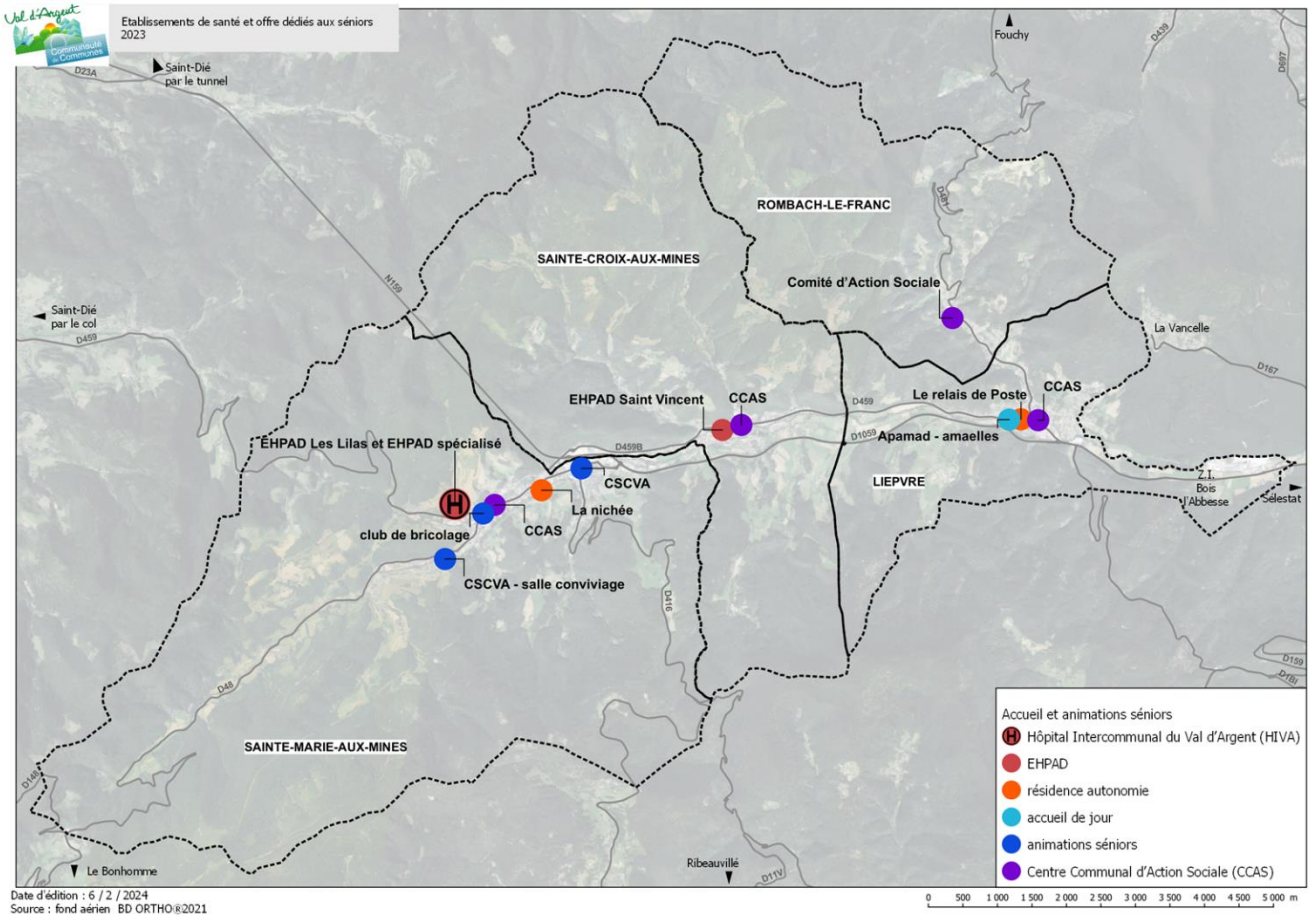

[8] Les GR 1 à GR6 évalue le degré d'autonomie des personnes. De GR1 a GR4 le degré d'autonomie nécessite un niveau d'accompagnement élevé.

Sur la vallée, on dénombre 3 établissements pour personnes âgées correspondants à 268 places en 2020 (Réseau Amaelle et Hôpital intercommunales du Val d'Argent (HIVA), 6 établissements pour personnes handicapées correspondants à 244 places en 2020 (Les Tournesols et HIVA). En 2023, 80 places sont dédiées à la demande d'asile, et 7 places sont réservées pour les femmes en situation de violence familiale, administrées par les Tournesols.

Une assistance sociale à l'Espace Solidarité Alsace (ESA, CeA, 68) est en charge de l'accompagnement des séniors sur le territoire. Elle travaille en lien avec les différents partenaires : HIVA, les hôpitaux de Sélestat et Colmar, Le réseau Amaelle à Lièpvre, l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR Sélestat), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des 4 communes, la MAIA de Sélestat. En 2022, 105 dossiers de maintien à domicile ont été administrés, ce qui correspond à 60% de son travail. Le reste étant des dossiers classiques du travail d'assistante sociale mais pour les personnes de plus de 60 ans.

Le CSCVA propose des activités aux séniors valides. (Activités sportives, Jeu Hebdomadaire, sortie, engagement associatif en tant que bénévole) et les **CCAS** des 4 communes sont également très actives (activités récréatives, sorties trimestrielles etc).

XIII / Allocataires CAF

On constate que selon les communes, la part des allocataires CAF est en dessous de 50% (SMAM) voire 40% pour les 3 autres communes qui totalisent un peu moins de la moitié de la population du Val d'Argent 4963 sur 9417 habitants en 2019. En nombre de ménages allocataires en 2021 les 3 communes (SCAM, Lièpvre et Rombach) totalisent 605 familles allocataires pour 1155 à SMAM.

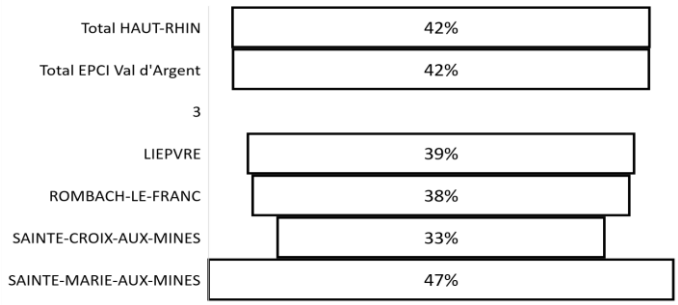

Source CAF 68 - 2019

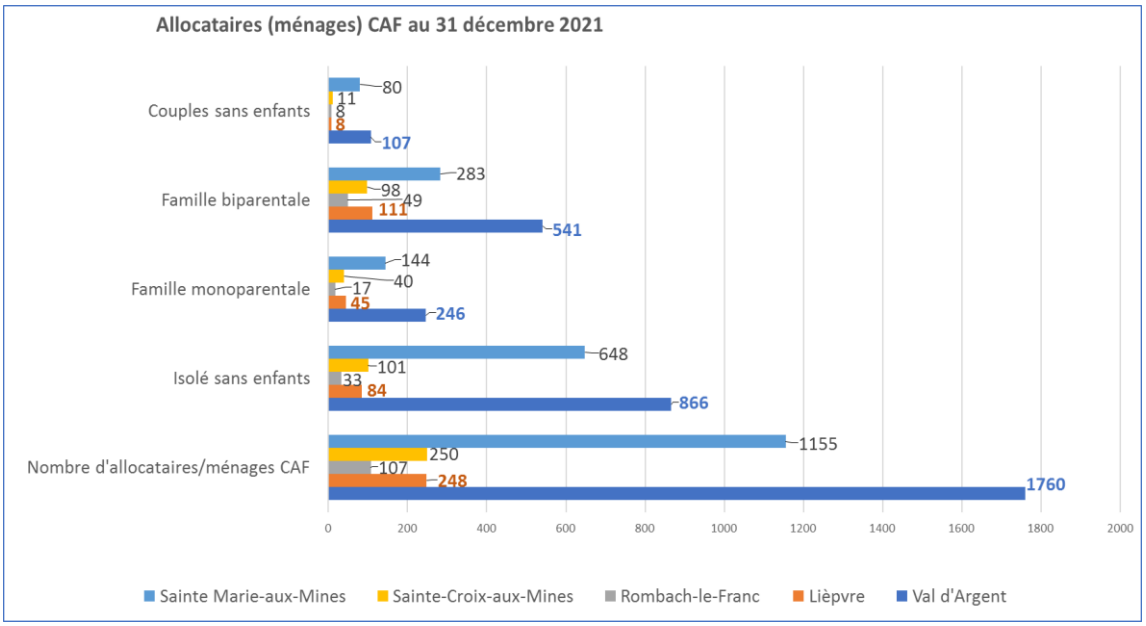

Par rapport à 2017 le nombre de bénéficiaires CAF est en diminution : 1783 ménages en 2017 pour 1760 en 2021[9]. Le nombre de ‘’familles monoparentales’’ allocataires CAF a augmenté de 20 foyers, il est passé de 223 en 2017 à 246 en 2021. Le groupe ‘’isolé sans enfant’’ est stable de 867 en 2017 à 866 en 2021. Ce sont ‘‘les couples avec enfants’’ qui ont diminué : 580 en 2017 pour 541 en 2021.

XIV / Précarité

Taux de pauvreté

La comparaison avec le Haut-Rhin montre une population plus paupérisée dans la Val d’Argent avec une part des ménages fiscaux imposés inférieure à 50% et un taux d’activité des 15-64 ans moins élevé : 71% pour 76 dans le Haut-Rhin[10]. La part des salariés est aussi un petit peu plus élevée de 1 % en comparaison avec le Haut-Rhin.

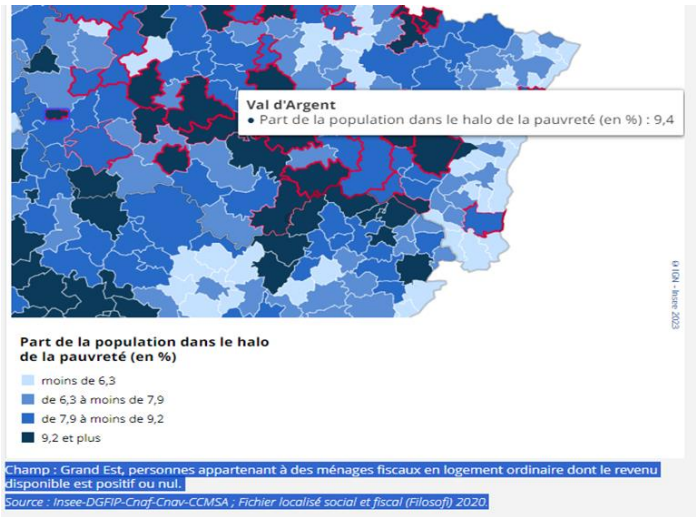

En 2020	Val d'Argent	Haut Rhin
Nombre de ménages fiscaux	3 884	326 389
Part des ménages fiscaux imposés - %	45,1	55,3
Médiane du Niveau de vie - euros	21 030	23 760
Taux de pauvreté - %	14,7	13,2
Source INSEE		

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) et Enquête 'Budget de Famille 2017 (extension DOM)' pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte - 2020

L’Espace Solidarité Alsace

L’Espace Solidarité Alsace (ESA) qui dépend de la CeA regroupe plusieurs services : 3 Assistances sociales générales, 1 assistance sociale consacrée à l’accueil et au suivi des personnes de plus de 60 ans,1 chargé de PMI,1 chargé d’Economie sociale et familiale, plusieurs secrétaires[11] qui opèrent un premier accueil au public. D’autres services interviennent selon les besoins comme La Maison Départementale Pour les personnes Handicapées (MDPDH) qui intervient en moyenne une fois par mois pour instruire les dossiers des personnes sollicitant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Invalidité etc.

Pour l’année 2022, 233 ménages ont été suivis par les assistantes sociales du Pôle Solidarité. Le suivi a essentiellement porté sur des problèmes de logements (116 ménages), de pauvreté précarité (109), de santé (87). 93 ménages ont été suivis pour le RSA. L’ensemble de ces suivis ont nécessité 833 interventions auprès de ces 233 ménages.

[9] Rapporter à la population, 4148 en 2017 pour 3980 en 2022

[10] Le taux de pauvreté est la proportion de la population qui vit avec des revenus inférieurs à 60 % du revenu médian français c'est à dire en dessous de 12 618 485 € par an en 2020 (12485 euros en 2016 ?)

[11] Equivalent à un 1 plein temps

Bénéficiaires du RSA

11% de la population du Val d'Argent soit 190 personnes au 31 décembre 2021 sont bénéficiaires du RSA, dont 107 ont été suivies par les assistantes sociales de l'Espace Solidarité Alsace en 2022 (93 ménages).
Plusieurs acteurs sont mobilisés : La CeA en tant que prescripteur, la CAF qui verse l'allocation, l'Espace Solidarité Alsace, des associations actives pour la remobilisation des acteurs vers l'emploi : le CSCVA, Contact plus, les chantiers d'insertion (Les Tournesols, La SAVA, et autres), Pôle emploi.

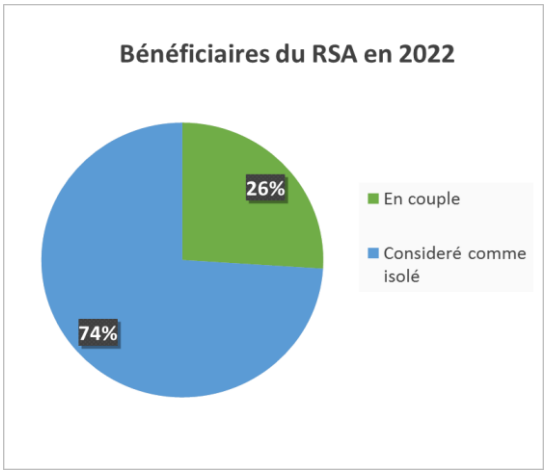

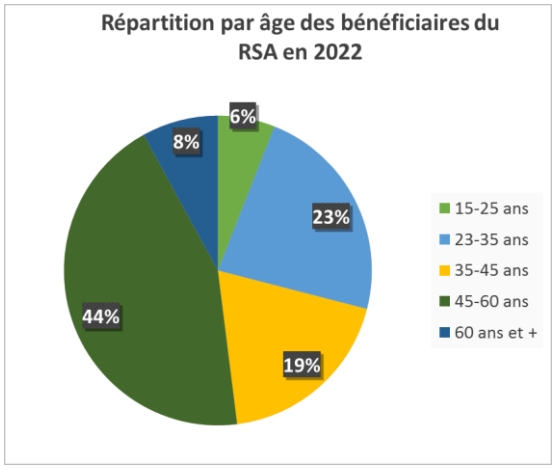

Restos du cœur

Une antenne des « Resto du cœur » du Haut-Rhin (Mulhouse) est présent depuis de nombreuses années sur le Val d'Argent. Pour la **campagne de 2023**, 4.2% des habitants de SMAM, 2 % de SCAM, 1 % de la population de Lièpvre, et 1 % des habitants de Rombach étaient bénéficiaires des Restos du cœur. Ajoutons environ 80 personnes en situation de demandeurs (ses) d'asile sont également bénéficiaires.

XV / L'accès au droit

L'offre France Services a été initiée en 2021 (labélisation en octobre 2021) et est pleinement effective depuis 2022. Ce service propose un accompagnement dans les démarches administratives et numériques du quotidien (santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, permis de conduire, RSA, accompagnement au numérique...).
Un accompagnement des personnes se fait par plusieurs agents à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines pour l'ensemble des habitants de la vallée, équipés chacun d'un accès informatique. A cet accueil s'ajoutent des permanences de différents organismes, (la CARSAT, Pole emploi, les impôts…), à raison d'une fois par semaine ou par mois selon les structures.

	Origine des habitants reçus	
Communes	2022	2023
Sainte-Marie-aux-Mines	1 084	1 010
Sainte-Croix-aux-Mines	84	110
Lièpvre	49	71
Rombach-le-Franc	44	24

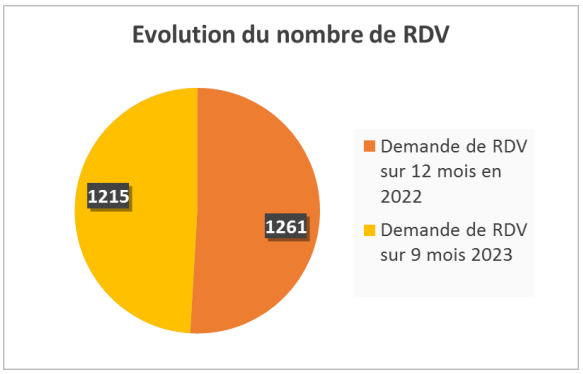

Source : France Active 2022

Ci-dessous le Top 5 des thématiques d'accompagnement au 31/12/2022

Nombre de demande année 2022	Thématique
194	Retraite personnelle
137	Pré-demande de titre d'identité et de voyage
109	Attestations
86	La demande concerne les impôts
77	Solidarité, insertion (RSA, prime d'activité)

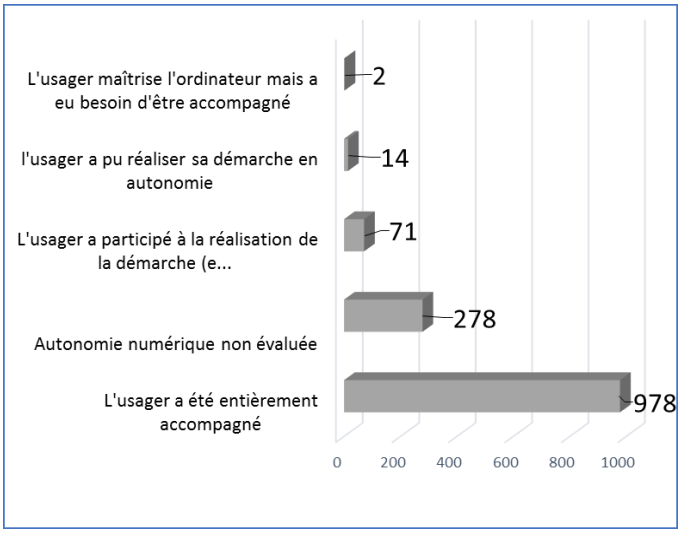

XVI / La santé et le handicap

Lancement du Contrat Local de Santé mentale [12] du Val d'Argent le 31 mai 2022 - La thématique de la santé psychique des jeunes de la petite enfance à la grande adolescence s'est imposée comme le sujet à traiter en priorité.

Plusieurs axes de travail ont été identifiés, une permanence de la Maison des Ados du 67, un Groupe d'Analyse de Pratiques, un annuaire des acteurs présents sur le territoire.

Carte des acteurs sociaux-médico présents sur le territoire.

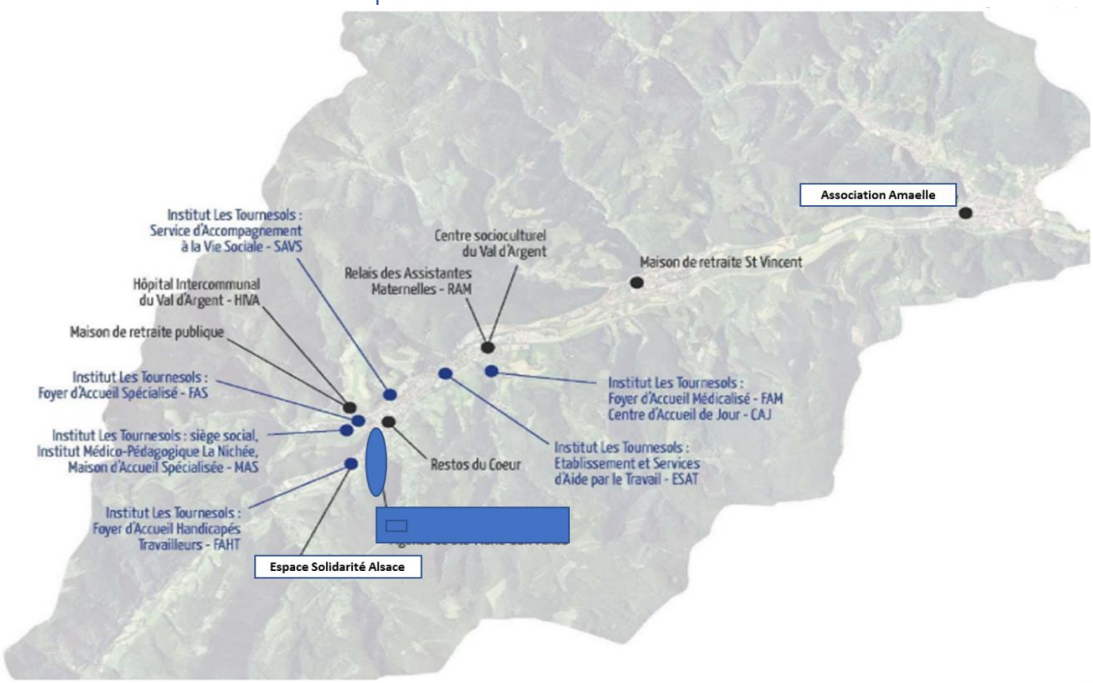

Le centre d'examen de santé de la caisse primaire d'assurance maladie du Haut-Rhin propose aux habitants de la vallée un examen de prévention en santé EPS qui a lieu une fois par mois au CSCVA[13].

[12] Le CLSM a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées, enfants comme adultes

[13] Un bilan complet en une matinée, ouvert à tous et assurée par une unité mobile de 3 personnes, une secrétaire et deux infirmières et trois médecins qui se relaient.

Répartition des établissements de santé sur le territoire

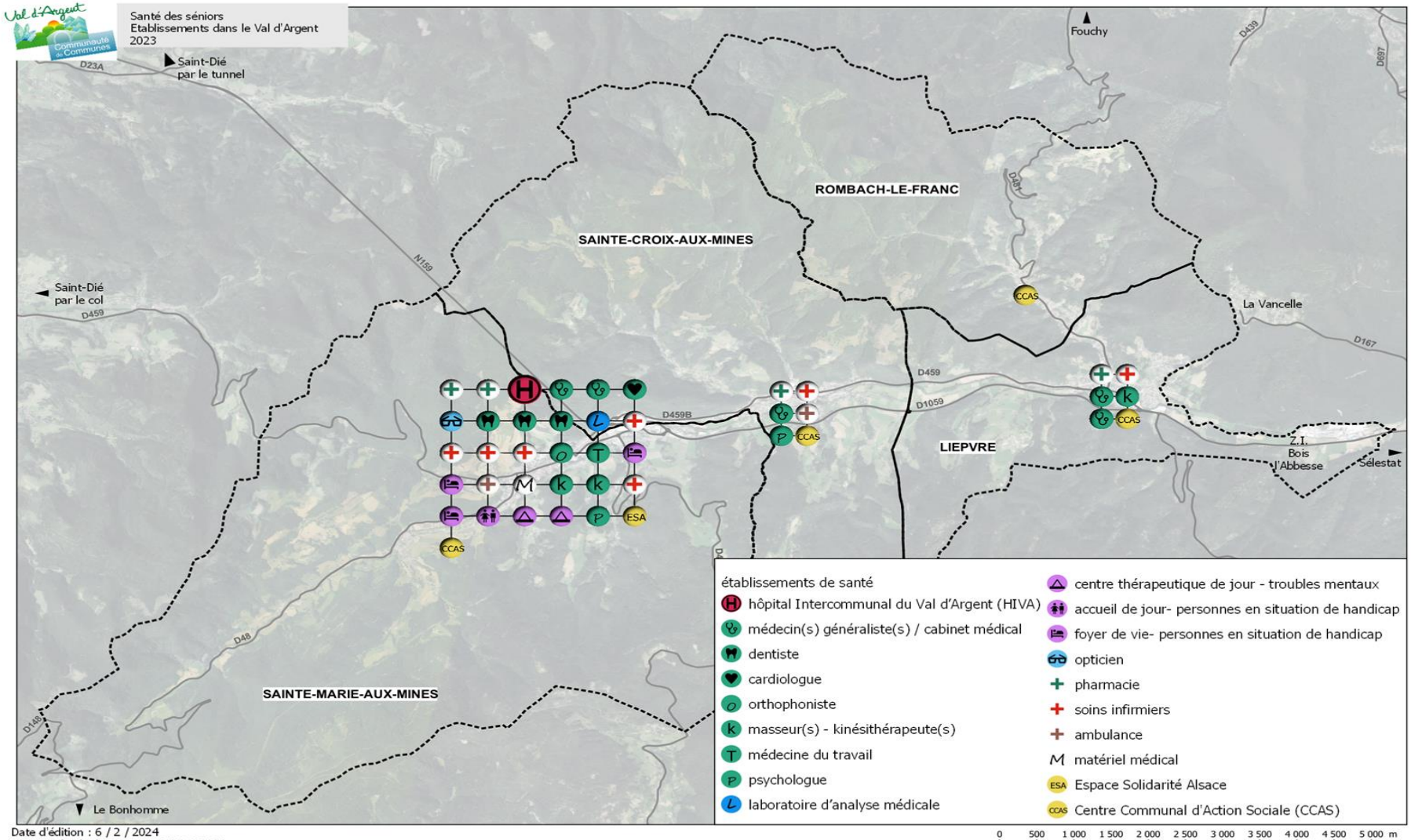

Date d'édition : 6 / 2 / 2024
Source : fond aérien BD ORTHO ®2021

Etablissements d'accueil et de services pour les personnes en situation de handicap

Les structures pour personnes handicapées en Alsace*

Ce schéma permet de montrer la concentration du nombre d'établissements sur le Val d'Argent, en comparaison avec le Centre Alsace et l'Alsace

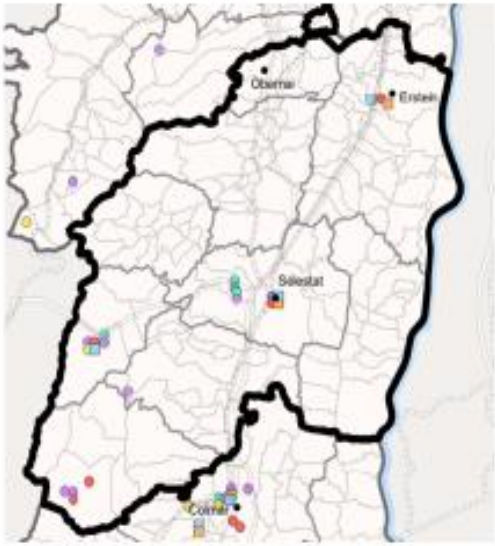

*Rapport établi par l'Adauhr ATD Alsace pour la CeA en 2021 : « Collectivité européenne d'Alsace - Une Alsace, 7 territoires ».

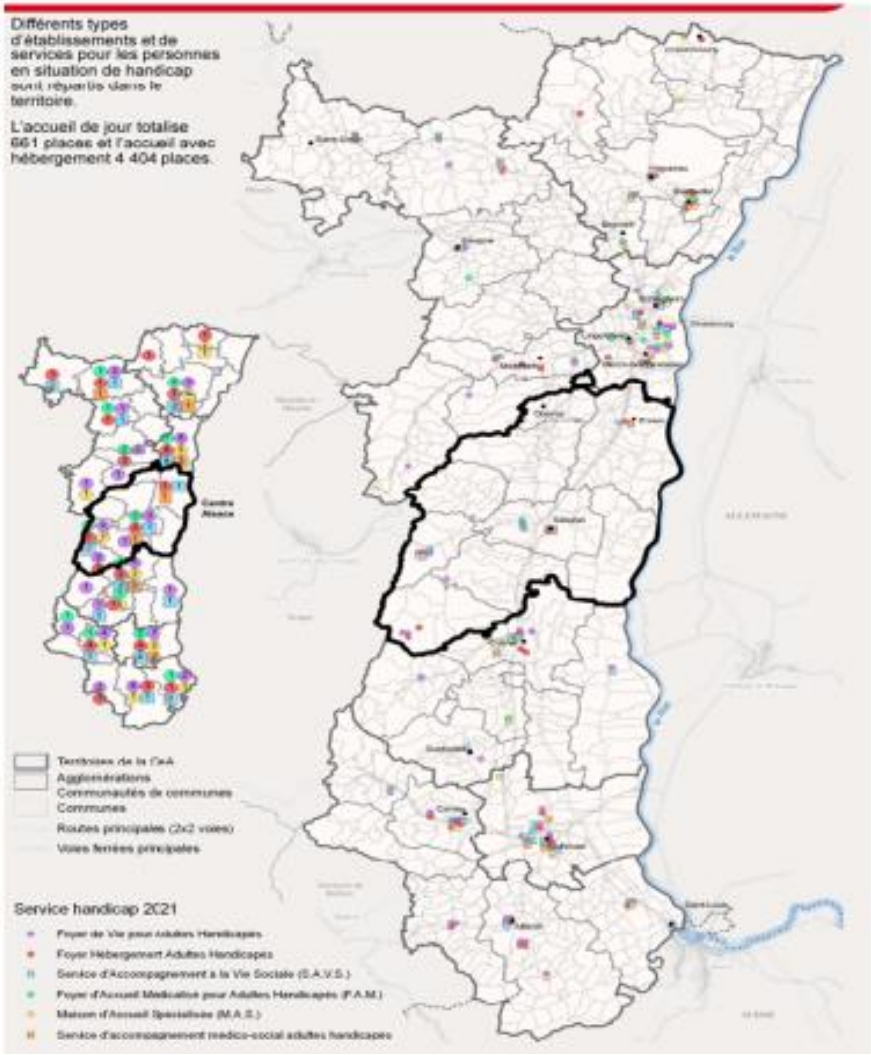

XVIII / Tableau des forces et faiblesses identifiées sur le territoire à l'issue du diagnostic

	FORCES	FAIBLESSES
Positif	Schéma complet vie scolaire Proposition sociale et culturelle forte et variée (Pole culturel, SPL, associations, bénévolat) Services conséquents et qualitatifs proposés par le CSCVA petite enfance, enfance, parentalité , LAEP, CLAS.. Présence d'un espace France services Faire vivre conjointement les différents publics Equipements présents sur la vallée	Vieillissement de la population Habitat dégradé Baisse de vitalité des centres-villes Mobilité plus compliquée quartier à quartier/<Permis B Faible accès de la population précaire aux informations Inadéquation emploi / formation des habitants Bénéficiaires Resto du cœur et RSA conséquents Dossiers +++ à traiter pour les travailleurs sociaux Personnels d'aide à la personne en sous effectif
	OPPORTUNITÉS	RISQUES
	Accompagnement santé mentale Volonté de traiter les problèmes de logements Activité des CCAS Personnes âgées seules mais pas isolées Volonté de travailler en synergie entre acteurs sociaux Augmenter la coopération entre les acteurs de l'insertion Petit territoire - Développement du programme PVD Développement de la mobilité douce Attractivité renforcée du territoire par les offres proposées secteur enfance / jeunesse/ loisirs/ culture	Paupérisation plus importante des habitants Perte d'attractivité du territoire Perte de dynamisme du territoire Augmentation des problèmes de santé Isolement des habitants fragiles Baisse de l'engagement dans le bénévolat Accentuation de l'éloignement à l'emploi et des dispositifs de prévention santé par manque d'accès à l'information
		Négatif

Diagnostic établi par la Communauté de Communes du Val d'Argent en 2023 et rédigé en mars 2024. Voté au Conseil Communautaire du 14 mars 2024.